

# PRIX RECONNAISSANCE 2013 EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Le colloque en santé et sécurité du travail de la Ville de Montréal est de retour en 2013 avec son volet *Prix reconnaissance*.

Que ce soit l'élaboration d'une méthode de travail sécuritaire, l'adaptation d'un outil ou la conception d'un nouvel équipement de travail, toutes les initiatives sont les bienvenues.



Votre projet doit être paritaire (gestionnaires et employés) et viser l'élimination ou la réduction de dangers présents dans votre milieu de travail.

Un prix sera décerné dans chacune des catégories suivantes : cols blancs, cols bleus, policiers et pompiers.



**La date limite pour déposer un projet auprès des comités généraux de coordination (CGC) est le 28 février 2013.**

La fiche de mise en candidature sera disponible dès le début janvier, précisant les conditions d'admissibilité, les critères d'évaluation et les modalités de présentation du projet.

## RENSEIGNEMENTS

Pour vous guider dans la préparation de votre dossier et le dépôt de votre projet, informez-vous auprès de votre CGC, de votre intervenant local en SST ou auprès d'un conseiller corporatif du Service du capital humain et des communications.

En espérant votre participation en grand nombre !



Montréal 

